

7 avril 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX (Eurolist)

Par courrier du 6 avril 2006, reçu le jour même, la Société Générale (29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 31 mars 2006, par suite d'une cession d'actions dans le cadre de ses activités de trading, le seuil de 5% des droits de vote de la société TOUAX et détenir, à titre direct et indirect, 251 928 actions TOUAX représentant autant de droits de vote, soit 6,48% du capital et 4,91% des droits de vote de cette société¹, répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Salvepar	246 928	6,35	246 928	4,81
Société Générale (trading)	4 200	0,11	4 200	0,08
SG Option Europe (trading)	800	0,02	800	0,02
Total	251 928	6,48	251 928	4,91

¹ Sur la base d'un capital composé de 3 885 519 actions représentant 5 128 031 droits de vote.